

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 85 (1988)
Heft: 5

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Société d'apiculture de Cossonay et environs

Assemblée générale du 20 mars 1988

Il est 13 h. 48 lorsque notre très respecté président ouvre la séance par des souhaits de bienvenue aux 39 personnes présentes. Il excuse ensuite ceux de nos amis qui ont pris la peine de nous annoncer leur absence. Il prie ensuite M. Cretegny de bien vouloir remercier la direction de l'UCAR pour la mise à disposition de la salle, ainsi que pour les divers dons pour notre assemblée.

Au chapitre des admissions, nous avons le plaisir d'accueillir MM. Zaugg, Braissant et Annen comme membres à part entière, alors que MM. Meylan et Henry sont admis comme membres amis.

Dans son rapport, notre bien-aimé président se plaît à relever la bonne marche de notre société. Il se demande toutefois de quoi demain sera fait et nous incite tous à serrer les rangs face aux attaques sournoises du *Varroa Jacobsoni*. Il nous rappelle encore que l'apiculteur assume seul le dépistage de cette insidieuse parasitose.

Les stamms de l'Hôtel des Bains ont été bien fréquentés, l'ambiance y est excellente et les discussions souvent nourries. Les élevages mis en place lors de ces réunions ont eu des résultats inégaux, chacun prenant des libertés avec les instructions données.

Notre grand trésorier, quant à lui, nous annonce une augmentation de fortune de 1464 fr. 82 !

La commission de gestion nous fait part de l'excellente tenue des comptes et nous propose de les accepter tels que présentés. Mise aux voix, cette proposition est acceptée sans opposition.

Les groupes d'élevage sont en général satisfaits des résultats obtenus, avec des réussites dépassant 80 % !

Nos inspecteurs sont satisfaits de l'état sanitaire des colonies de leurs secteurs respectifs; ils se plaisent à relever l'intérêt que portent les apiculteurs à la lutte contre la varroatose.

Nos fins «taste-miel», enfin, nous annoncent avoir contrôlé plus de 16 tonnes du plus précieux produit de nos ruches. M. le président souligne l'importance de ces contrôles et nous signale que nos valeureux contrôleurs suivront bientôt des cours de perfectionnement.

Nos stamms reprendront le 12 avril au Café des Bains à Cossonay, comme d'habitude.

Au sujet de la course cuvée 1988, notre ami Gérard nous avait mijoté trois projets séduisants. Après discussion, c'est finalement une course de deux jours qui est décidée et l'assemblée vote même un crédit de 2000 francs pour financer une partie de cette sortie.

Pour conclure, il est décidé que l'assemblée générale 1989 se tiendra le 3 mars 1989, à 19 h. 45, au Centre UCAR de Cossonay.

Après notre assemblée, M. Robert, ingénieur forestier, nous apporte d'intéressantes indications sur les débuts de l'apiculture.

Il est 17 heures lorsque notre président lève la séance et souhaite à chacun un bon retour dans son foyer.

Le secrétaire

Société d'apiculture du Pied du Chasseral

Assemblée générale annuelle ordinaire convoquée le 25 mars 1988 à la Maison de vacances du Twannberg, à Lamboing. Charles Conrad préside et ouvre la séance à 20 h. 30.

Vingt-deux personnes sont présentes. Sont excusés: MM. Werner Burri, J.-P. Charrière, Frédéric Gauchat, Kaiser, Pierre Allemand, J.-P. Rufer.

Le PV est accepté après lecture.

Dans son bref rapport, le président rappelle ce que fut l'année. L'inspecteur Lehmann met l'accent sur la lutte contre la varroase et nous énumère les divers traitements possibles, en soulignant les avantages et inconvénients de chacun d'eux.

Le caissier présente ses comptes qui, sur rapport favorable des vérificateurs, sont acceptés avec remerciements à leur auteur.

Charles Conrad pour 40 ans, Paul Sutter pour 25 ans devaient être honorés, mais par suite d'un oubli du caissier, 15 jours, il leur faut attendre l'an prochain. Leur plaisir n'en sera que plus grand.

Heinz Wenger accepte de succéder à Norbert Voelker comme président. Charles Conrad reprend la vice-présidence.

Martin Grosjean est nommé au poste de vérificateur.

Alain Douard nous informe de sa démission de la société et de son poste d'inspecteur, pour cause de manque de temps et d'une nouvelle activité professionnelle. André Etienne, félicité, lui succède à ce poste.

La cotisation SAR augmentant, l'assemblée est invitée à revoir la nôtre. Une proposition de porter la cotisation à 40 francs est acceptée. Voici donc le montant qu'il faudra acquitter en fin d'année.

Le président expose ce que sera l'exposition. L'assemblée approuve.

Les pots de miel sont remis pour remplissage.

Les dames mises à contribution feront des biscuits pour les écoliers visiteurs.

Le secrétaire fait remarquer que l'augmentation de fortune est égale au versement de J.-P. Rufer afin de financer tout ou partie des frais de l'exposition et qu'il se charge d'imprimer les tous-ménages prévus. J.-P. Rufer est remercié par acclamation.

Afin que chacun apporte son soutien à l'organisation de l'exposition, une cotisation exceptionnelle est fixée à 30 francs. Les membres présents s'en acquittent aus-

sitôt avec plaisir. Les absents recevront donc un bulletin vert, qu'ils voudront bien honorer au plus vite. Merci.

Les tâches de chacun sont réparties, tant pour Orvin que pour Diesse. Les écoliers seront reçus dès 9 heures.

Il est proposé d'inviter les députés Schertenleib et Roland Benoît. Ce sera fait.

William Schneeberger déplore que peu ou pas de membres de Pied du Chasseral participent aux cours apicoles qu'il organise.

Il lui semble utile que la société possède un conseiller apicole; les amateurs peuvent obtenir des informations auprès de Paul Girod.

Il est demandé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire afin de rendre compte de l'exposition du 75^e. Les activités pour 1988 seront alors proposées.

Le secrétaire

Société Pied du Chasseral

Il est souhaité un mandat fécond au nouveau président Heinz Wenger, Kutterweg 28, 2500 Bienne, tél. (032) 25 59 88.

De vifs remerciements sont adressés à son prédécesseur par intérim, Charles Conrad, de Nods.

L'assemblée

Société d'apiculture de la Glâne

C'est au Restaurant de l'Ecureuil, à Drogens, que nos apiculteurs se sont réunis pour les délibérations de l'assemblée du 26 mars 1988.

M. Michel Curty, président, ouvre cette séance en saluant tout spécialement notre président d'honneur, M. Georges Chassot. Il adresse la plus cordiale bienvenue aux représentants de la Société broyarde d'api-

culture. Il présente M. Paul Rossier, conseiller apicole, notre conférencier de la soirée. Quelques membres sont excusés.

Le procès-verbal de l'année dernière est accepté à l'unanimité, avec remerciements au secrétaire.

Dans son rapport, le président retrace la vie de notre section durant l'année écoulée, il rappelle la mémoire de nos chers membres disparus. Il remercie les apiculteurs qui, par leurs dons et leur dévouement, participent activement à la vie de la société. Pour terminer sur une note un peu triste, il nous annonce que la varroase est à nos portes.

M. Joseph Girard, caissier, par des indications précises nous prouve que les finances ne nous causent pas de soucis.

M. Philippe Rouiller, au nom des vérificateurs, en recommande l'acceptation et prie l'assemblée de les approuver et de donner décharge aux organes responsables. Chose faite par acclamation, avec remerciements au caissier.

Le président a l'agréable mission de remettre les distinctions pour 25 et 40 ans de sociétariat à la section et à la SAR à MM. Emile Deillon, René Lugrin, Paul Rouiller et Marcel Buchmann.

Ils sont proclamés membres d'honneur de notre section et reçoivent le diplôme qu'ils méritent.

M. Michel Dénervaud, vice-président, quitte le comité après avoir fonctionné comme tel durant presque vingt ans. Ce fut un collègue très dévoué avec lequel il faisait bon travailler; nous le remercions vivement, sans oublier son épouse Myriam qui, avec son éternel sourire, était toujours présente pour travailler lors de nos manifestations. M. Dénervaud est proclamé membre d'honneur pour les fidèles et loyaux servis rendus à la société.

La parole est donnée à M. Paul Rossier, qui nous parle des problèmes actuels de notre apiculture, de l'essaimage et de la varroase. Pour terminer, il ouvre la discussion, durant laquelle plusieurs apiculteurs profitent de satisfaire leurs connaissances en la matière. Un grand merci est adressé au conférencier.

Avant de clore cette belle assemblée, le président lève son verre à la santé de tous les apiculteurs, leur souhaitant une bonne année apicole et un bon retour dans leur famille.

Le secrétaire

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Dernièrement a eu lieu l'assemblée générale ordinaire à l'Hôtel de Commune à Dombresson, sous la présidence de M. Claude Bourquin, président, qui souhaite une chaleureuse bienvenue aux 38 participants et participantes. Quatre membres sont excusés.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et accepté sans modification à l'unanimité.

A. Desales, caissier, donne connaissance des comptes 1987, qui bouclent avec un léger bénéfice. Suite à la lecture du rapport des vérificateurs, les comptes sont approuvés par un lever de main unanime.

Dans son rapport, le président nous informe que la société compte 71 membres au 31 décembre 1987. Il n'y a malheureusement pas de recensement sur le nombre de ruches, l'inspecteur cantonal n'ayant pas encore fourni les documents. Malgré un temps capricieux jusqu'en juillet, la récolte de miel fut satisfaisante, même si par endroits le miellat fut difficile à extraire.

M. Georges-Louis Pantillon reçoit la médaille pour vingt-cinq ans de sociétariat. M^{mes} Berthe Desales et Paulette Perregaux reçoivent celle pour quarante ans de sociétariat.

Après les diverses nominations, l'assemblée s'est mise d'accord sur le but de sa course annuelle, qui sera la visite des Salines de Bex, plus un petit extra!

L'assemblée terminée, André Desales et Claude Bourquin nous présentent le film SAR sur la varroase, qui provoque une discussion nourrie et une belle fin de soirée.

Le secrétaire : Ph. Breitler